Article publié sur le site Rtl.fr

Ranking Popularité

En savoir plus : www.alexa.com/siteinfo/Rtl.fr

Extraction : 25/07/2012 08:17:00
Catégorie : Télévision et Radio
Fichier : piwi-3-2-16361-20120725-420512503.pdf
Audience : 2150000

http://c.moreover.com/click/here.pl?z6890419440&z=1600249364

INFO RTL - Syrie : une technologie française au service de Bachar Al-Assad ?

Julien Dumond

En ligne de mire des deux organisations, la société Qosmos, soupçonnée d'avoir participé à un consortium prévoyant la vente de matériel d'espionnage au régime syrien .

Des logiciels permettant notamment l'interception de communications internet, "facilitant ainsi l'identification de dissidents" écrivent les avocats de la FIDH et de la LDH.

La société en question a assuré s'être désengagée du consortium .

"On ne peut pas se satisfaire d'une déclaration d'intention, estiment les avocats, le parquet à l'opportunité des poursuites, nous ne comprendrions pas qu'il ne cherche pas à vérifier si une société française a bel et bien vendu ce type de matériel à une régime condamné de tout temps pour ses atteintes aux droits de l'homme".

L'avocat de la LDH et de la FIDH, Emmanuel Daoud, a été joint par Julien Dumond pour RTL.

" Nous savons qu'il y a une assistance technique qui a été apportée par la société Qosmos, en dépit des dénégations qui sont les siennes , dans le cadre d'une vente de matériel de télécommunication qui a permis de surveiller le réseau internet syrien.

Ces sociétés ne peuvent pas ignorer qu'elles commercent avec le diable, des régimes dictatoriaux qui oppriment les populations civiles.

Il faut que les pouvoirs publics, que l'Union européenne, règlementent la commercialisation de ce type de matériel parce qu'on ne peut pas impunément vendre du matériel qui va servir à réprimer, oppresser des populations.

Copyright Rtl.fr - Reproduction interdite sans autorisation

Article publié sur le site Rtl.fr

Ranking Popularité

En savoir plus : www.alexa.com/siteinfo/Rtl.fr

Extraction : 25/07/2012 08:17:00
Catégorie : Télévision et Radio
Fichier : piwi-3-2-16361-20120725-420512503.pdf
Audience : 2150000

http://c.moreover.com/click/here.pl?z6890419440&z=1600249364

C'est impossible.

Nous ne pouvons pas l'admettre", a-t-il réagi.

En mai dernier, le parquet de Paris a ouvert une information judiciaire contre la société Amésys, soupçonnée, elle, d'avoir vendu du matériel d'espionnage au régime libyen de Mouammar Kadhafi.

Copyright Rtl.fr - Reproduction interdite sans autorisation